



Proposition d'amendement

Version 2

mda / 5 septembre 2022

INC 12 2022.BKD.1135 Fondation bernoise de design ; subventions cantonales 2023–2026 ; indemnisation des tâches déléguées et soutien aux prestations culturelles

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
UDC (Abplanalp)	Approbation à la condition suivante : Le crédit d'engagement demeure inchangé et s'élève à 330 000 francs par année (réduction de 26 000 francs par année contrairement à la proposition d'augmentation émise par le Conseil-exécutif).		-